

N° 4 - Octobre 2020

Notre Dame
de Riez

FLASH

Notre Dame De Riez

www.notredamederiez.fr

Le Mot du Maire

Riézaises, Riézaïs,

C'est la rentrée, dans un contexte inédit, avec le sentiment d'avoir eu un été inachevé, mais très ensoleillé. Le soleil, qui, j'espère, continuera de briller, ce qui aide à reprendre une vie normale.

Je suis très heureux que notre école ait ouvert toutes ses classes, en respectant le protocole sanitaire. Je remercie les enseignants et les agents, qui assurent le bon fonctionnement de l'école.

Les associations reprennent également peu à peu leurs activités, ce qui permet de conserver un lien social. Je vous remercie, les présidents, les membres de bureau et les bénévoles, pour vos actions, qui permettent de vivre presque normalement.

Je n'oublie pas les artisans et les commerçants, les forces vives, et les professionnels de santé. Avec tous les efforts que nous effectuons, et malgré les flux de population de ces derniers mois, notre région est relativement préservée et j'espère que cela va continuer, grâce à notre attention et notre rigueur.

Merci à vous tous. Nous continuerons de bien vivre dans notre belle commune de Notre Dame de Riez.

Le Maire, Hervé BESSONNET



COMITE DES FETES

Retour sur le Cyclo-Cross du Lignerou

Près de 30 bénévoles ont apporté leur contribution à cette manifestation sportive, qui s'est déroulée avec une météo très favorable, sur un nouveau parcours de 2,2 km, que les sportifs ont apprécié.

Le public, bien que peu nombreux, a pu savourer, avec ce nouveau tracé, les efforts des coureurs, avec une vue sur le marais, sans avoir à beaucoup se déplacer.

L'organisation conjointe du Comité des Fêtes et de l'ASSH Cyclisme a permis un déroulement de l'épreuve dans d'excellentes conditions, malgré la situation sanitaire, liée à la COVID-19.

Merci aux nombreux bénévoles, aux propriétaires des terrains, à la municipalité pour sa confiance dans l'organisation et pour les différentes autorisations, ainsi qu'aux sponsors qui ont répondu présents.

Téléthon

Cette année, le **Téléthon** aura lieu le **samedi 5 décembre**.

La distribution de viennoiseries est, à ce jour, maintenue ; elle se fera avec toute la rigueur et les précautions sanitaires qui s'imposeront. Merci de réserver le meilleur accueil aux bénévoles qui passeront prendre les commandes.

Sans amélioration de la situation sanitaire actuelle, le traditionnel concours de belote, ne pourra se dérouler.

Nous vous tiendrons informés par voie de presse et d'affichage, de toute nouvelle disposition.

Le bureau





La rentrée chez les Aventur'Riez !

Depuis le 8 septembre, Paula a pris le poste de direction, afin de remplacer Solène durant son congé maternité. Nous accueillons également Delphine pour renforcer notre équipe d'animation.

Les semaines passent vite et il est déjà temps de penser aux vacances de la Toussaint.

Cette année, nous proposons à nos « Aventur'Riez » de plonger dans l'univers de Harry Potter, au travers d'éléments emblématiques, comme le choixpeau, les baguettes magiques, le quidditch,...



Nous partirons même à la découverte de « Légendia Parc », à Frossay.

Pour toute inscription ou demande de renseignements, vous pouvez nous contacter via l'adresse mail suivante :

lesaventur.riez@gmail.com.

A bientôt,

Toute l'équipe des « Aventur'Riez »

9, rue Louis XIII
85270 Notre Dame de Riez
02 28 10 70 23

LEGENDIA PARC

Les Aventur'Riez
Vacances du 19 au 30 octobre 2020

LUNDI 19/10 MATIN CHOIXPEAU MAGIQUE EMBLÈME DE SORCIER APRÈS-MIDI QUIDDITCH	MARDI 20/10 MATIN BAGUETTES MAGIQUES APRÈS-MIDI LA PESTE ZOMBIE	MERCREDI 21/10 MATIN DÉCORATION UTRIL PIXEL-ART APRÈS-MIDI CLASSE AU TRÉSOR
JEUDI 22/10 SORTIE À LA JOURNÉE	VENDREDI 23/10 MATIN LES SORCIERS METTENT LES MAINS À LA PÂTE APRÈS-MIDI JEU APPRENTIS SORCIERS	
LUNDI 26/10 MATIN CHOIXPEAU MAGIQUE EMBLÈMES DE SORCIERS CHOUETTE HEDWIGE APRÈS-MIDI CITY PARK POUR LES APPRENTIS SORCIERS	MARDI 27/10 MATIN DRÔLES DE SQUELLETES BOUGIES VOLANTES APRÈS-MIDI LANTERNES TERRIFIANTES DE L'ÉCOLE DE POUDLARD	MERCREDI 28/10 MATIN CUISINE DE SORCIERS APRÈS-MIDI LES CITROUILLES D'HARRY POTTER
	JEUDI 29/10 MATIN CONTES APRÈS-MIDI INITIATION AU THÉÂTRE	VENDREDI 30/10 MATIN PÂTISSERIE APRÈS-MIDI L'ÉCOLE DE POUDLARD FAIT SA BOUM



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Les circonstances actuelles ne nous permettent pas de faire toutes les activités que nous souhaiterions.

Néanmoins, nous avons pu assister à la commémoration du 10^{ème} anniversaire du décès, en Afghanistan, du soldat Jean-Nicolas PANEZYC, à Saint Hilaire de Riez, le dimanche 23 août. Après la cérémonie religieuse, nous nous sommes réunis au cimetière, pour les discours d'usage, en présence du Général de sa base d'origine, du Préfet de Vendée, du Président U.N.C. de Vendée, de Mme la Maire de Saint Hilaire de Riez et bon nombre de personnalités. Cette cérémonie a été suivie d'un lâcher symbolique de pigeons.

Nous nous sommes retrouvés également à la sépulture de notre ami Gilbert BONNIN. Nous en profitons pour présenter toutes nos condoléances à sa famille.

Nous vous rappelons que le repas amitié à Brétignolles est annulé.

N'oubliez pas la cérémonie du 11 novembre qui reste d'actualité.

A bientôt. Restez prudents !



zzz...

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Depuis la rentrée de septembre, nous sommes très heureuses de retrouver nos lecteurs **le vendredi de 15h30 à 17h30.**

Rappelons également que la bibliothèque est ouverte au public

les mercredis et samedis matins de 10h à 12h
(notamment pendant les vacances scolaires).

Compte tenu du contexte actuel et en raison du protocole sanitaire, nous sommes au regret de vous annoncer l'annulation de nos animations jusqu'à la fin de l'année 2020 :

- Après-midi « Jeux de Société »,
- Conte du Jeudi,
- Tapis des Bébé Lecteurs...

Nous veillons cependant à rester dynamiques et de nouvelles idées sont à l'étude !!!



ADMR
Aide à Domicile en Milieu Rural

Une année qui a été bien pénible pour tous...

Mais comment remercier notre personnel, qui a traversé cette période difficile, en étant aux côtés de nos personnes aidées, tout en gardant le sourire ?

Nous leur disons mille fois merci !

Nous avons pu enfin nous réunir pour souhaiter à Dany SIRE une bonne retraite...

Dany a passé 39 ans avec nous, 39 ans de partage et de dévouement. Bravo ! Et encore merci à toutes.

Les bénévoles



Bonjour à toutes et tous,

Nous espérons que vous et votre famille n'avez pas eu à souffrir de la pandémie de la COVID-19. Le bureau s'est réuni plusieurs fois depuis le déconfinement, afin d'établir un protocole, pour débiter dans les meilleures conditions.

Nous sommes ravis de reprendre contact avec vous, pour vous faire part d'une bonne nouvelle, attendue par beaucoup :

depuis le **mardi 13 octobre à 14h30**, c'est la reprise des jeux de cartes et de société pour nos adhérents.

Les consignes sont inscrites sur deux tableaux à l'extérieur, près de la petite porte d'entrée, qui est la seule ouverte.

Distanciation à respecter dans la file d'attente.

Chaque membre du bureau a un rôle précis : ils vous aident dans le suivi et vous expliquent tout à l'entrée.

MASQUE OBLIGATOIRE : sans masque, vous ne rentrez pas.

Une fois installé(e)s à votre table, il est INTERDIT de se lever, sauf pour aller aux toilettes (lavage des mains et gel obligatoire après).

Le goûter est servi à table.

Pendant le jeu, deux membres du bureau sont dans la salle et répondent à vos demandes.

Le bureau se réunira à la fin de l'après-midi pour faire le bilan, savoir si on continue : pas de problème si chacun respecte les consignes.

Vous comprenez que si nous sommes plus stricts, c'est pour vous protéger.

Revenez tous, car notre bonne humeur est présente, notre sourire aussi, mais caché...

Mesdames, faites-vous de beaux yeux...

P.S. : cet article a été écrit mi-septembre et paraîtra chez vous mi-octobre.

Peut-être que des événements indépendants de notre volonté auront fait changer notre optique.

Précisions sur le panneau lumineux de la commune.

Danseurs :

Nous ne vous oublions pas. Nous serions d'accord pour un bal masqué, mais la distanciation nous semble difficile. On vous prévient dès que l'on a le feu vert.

Nous espérons vous revoir pour les fêtes de fin d'année ou pour les vœux.

Le bureau

LE GARDON DES PAYS DE RIEZ Société de Pêche

L'année 2020 aura été marquée par la COVID-19 et le confinement des derniers mois. Malgré cette situation inédite, nous avons presque maintenu le nombre de nos adhérents, avec une progression des cartes mineures et surtout une forte augmentation de nos cartes journalières (+ 60%), grâce au prix promotionnel de 6 €, en juillet et août.

En ce qui concerne les travaux, la fin d'année va être l'occasion de suivre ceux concernant le clapet de Sainte Anne, par la Société TETIS, et la mise en place d'un règlement d'eau sur cet ouvrage, pour les années à venir (coût des travaux : environ 15 000 €, pris en charge par la FD de la Vendée et notre association).

L'autre fait marquant de cette fin d'année sera de remettre en eau notre frayère, avec des géniteurs, en espérant avoir une bonne reproduction en 2021.

Fin 2020, le Conseil d'Administration arrive à la fin de son mandat et une assemblée générale extraordinaire se tiendra, avant le 15 novembre, avec pour ordre du jour :

- élection des membres au conseil d'administration et de son bureau,

- élection du candidat aux élections de la Fédération Départementale.

Je profite de cet article pour solliciter les pêcheurs (membres actifs de notre association), qui souhaiteraient venir nous rejoindre, de bien vouloir m'envoyer leur candidature avant le 31 octobre ou m'appeler au 06 07 57 18 87 : il reste 6 places à pourvoir.

Cet article me permet également de vous donner le

montant des actions, que nous avons menées de 2009 à 2020 par thème :

- Parcours pêche / espace partagé : environ 30 000 € (toutes subventions comprises),

- Alevinage : 18 191,71 €,

- Frayère des Gruettes : 1 859,25 €,

- Restauration du clapet de Sainte Anne : environ 15 000 €,

- Atelier Pêche Nature, stage ados et stage adultes : 21 750 €,

- Participation à la Garderie : 15 300 € (dont 4 800 € financés par notre association),

- Petit matériel (ordinateurs, vidéoprojecteur, débroussailleuse) : 2 747,45 €,

- Acquisition foncière (terrain) : 3 825 €.

Merci à tous ceux qui nous soutiennent, sans oublier la municipalité et la FD 85.

Amicalement Pêcheurs,



Le président, André BUCHOU

Alors que la dernière saison ne s'est pas achevée, suite à la COVID-19, la saison 2020-2021 commence. Cette saison est celle des 80 ans de la création du club, saison au cours de laquelle nous avons prévu de nombreuses manifestations, pour fêter dignement cet anniversaire. Avec les contraintes sanitaires, nous ne pourrons malheureusement pas organiser tout ce qui était prévu. Mais nous vous préparons tout de même quelques belles surprises...



Les U11 de Pierre TOUYERAS

Cette saison encore, nous alignons de nombreuses équipes jeunes, sous la houlette de Stéphane GANDON, responsable de l'Ecole de Foot.

Les effectifs du groupement NDRIEZ VIE & MARAIS, qui rassemble les clubs de Soullans, Commequiers, Le Fenouiller et Notre Dame de Riez, sont stables et permettent d'engager, cette saison encore, 3 équipes U15 et 2 équipes U18. Pour les Seniors, vu le nombre important de recrues, plus d'une vingtaine, une troisième équipe a été engagée.

Cela renforce la volonté des dirigeants de poursuivre dans cette voie du dynamisme et de la bonne ambiance, à tous les échelons du club.

Aujourd'hui, après l'annulation de la sardinade, nous ne savons toujours pas si nous pourrions organiser la soirée

Margate et le concours de palets. Si la soirée Margate ne pouvait pas avoir lieu dans les conditions habituelles, nous réfléchissons à une alternative, sous forme de « Margate Drive ». Plus d'infos à venir...

Suite aux contraintes sanitaires, l'assemblée générale s'est tenue en comité restreint et le bureau a été réélu :

Président	Jérôme BRUN,
Vice-président	Jonathan RENAULT,
Secrétaire	Dominique POUSSINEAU,
Secrétaire adjoint	Victor CROCHET,
Trésorier	Bernard POUSSINEAU,
Trésorière adjointe	Annie GRONDIN.
	Bonne saison à tous.



Chaque fois que nécessaire, les éducateurs désinfectent les vestiaires grâce au matériel fourni par la municipalité.



MA VIE *Activité Physique Adaptée*

Bonjour à toutes et à tous,

Les ateliers hebdomadaires d'Activités Physiques Adaptées (APA), mis en place par l'Association MA Vie, ont repris depuis le début du mois de septembre.

Ces ateliers, orientés vers la prévention des chutes, sont destinés aux personnes âgées de plus de 60 ans, ainsi qu'aux personnes présentant une atteinte de leurs capacités, liée à une pathologie ou un traumatisme (AVC, maladie chronique, etc.).

Lors de ces ateliers, l'ensemble des capacités (d'équilibration, articulaires, musculaires, cognitives, posturales, etc.) sont sollicitées, à partir de situations ludiques et pédagogiques, afin de rendre la pratique d'activité physique conviviale, tout en restant efficace pour le maintien de l'autonomie.

Attention, changement de créneaux :

les ateliers se tiendront dorénavant

les mardis

de 10h15 à 11h15 et de 11h15 à 12h15,

en extérieur (Parc de la mairie) si la météo le permet ou bien dans la salle n°1 du Point i.

Une **séance d'essai gratuite** est proposée et vous avez la possibilité de vous inscrire à tout moment dans l'année, le tarif sera alors ajusté.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter

Aymeric BARIL,
Coordinateur et Enseignant en APA.

06 78 57 50 26 / aymericbaril.mavie@gmail.com

A bientôt !



ARTY'SHOCK

Cours de dessin en anglais



Les ateliers dessin ont repris à la salle n°2 du Point i :

* le **mercredi** pour les **enfants**, de 15h30 à 16h30

* le **samedi** pour les **ados** et les **adultes**, de 15h30 à 17h.

SOCIETE DE CHASSE « SAINT HUBERT »

Nous sommes au regret de vous annoncer

L'ANNULATION

de notre **CONCOURS DE BELOTE**,

qui était prévu le samedi 17 octobre.



DES NOUVELLES DE MADAGASCAR

La situation sanitaire à Madagascar reste précaire, la pandémie de la COVID-19 continue, comme dans de nombreux pays, et, malgré des statistiques, il est bien difficile de connaître

la réalité sur le terrain. Pour l'instant, mon prochain voyage n'est pas envisageable.

Les enfants du centre et leurs accompagnants se portent bien et appliquent les gestes barrières et le port du masque.

Notre aide financière, apportée pendant le confinement, a été très appréciée par la population de la commune.

Depuis mon dernier article dans le Flash de juillet, nous avons été amenés à apporter une nouvelle aide financière à Madagascar par l'intermédiaire de l'association « La Lune à l'Envers » de Pornic. Cette association œuvre dans le domaine de la santé et de l'éducation sociale, dans la ville de ANT SIRABE, en plus de fournir un repas par jour aux personnes incarcérées à la prison de cette ville.

En effet, le centre social de cette association, dirigé par Sœur Yvonne, où est logée la maternité, a subi l'effondrement du mur de soutien du terrain, à la suite de pluies torrentielles. Cette association, partenaire de l'APEM dans toutes ses activités, n'avait pas les moyens financiers pour faire face à la reconstruction de ce mur. Le conseil d'administration a donc décidé de lui venir en aide, en lui allouant le montant du devis de reconstruction du mur, soit environ 8 000 €. Les travaux ont commencé.

Le président, les membres de « La Lune à l'Envers » et Sœur Yvonne vous remercient chaleureusement de ce soutien financier.

Cette aide ne remet pas en question les projets de l'APEM sur la formation et l'apprentissage des en-

AMICALE DETENTE PLEIN AIR RIEZAISE

Vous souhaitez passer un agréable moment de convivialité, de détente, le tout associé à une activité sportive douce... **la pétanque** !

Nous sommes l'amicale qui vous conviendra, n'attendez plus pour nous rejoindre.

Nos activités se déroulent au boulodrome, derrière la salle Constant Guyon, les lundis et vendredis, de 14h00 à 18h00, toute l'année.

Vous pourrez également participer aux différentes activités proposées : belote, jeux de société.

Le samedi, boule en bois à partir de 14h00.

Pour tout renseignement, contacter le président Roger CAUCHY, au **06 19 61 94 04**.



fants de notre centre et des autres projets : nos finances nous le permettaient.

Malgré tout, cette année exceptionnelle, que nous vivons avec la pandémie, a mis en suspens nos activités :

- la course du « Bol de Riz » organisée par l'école « Toutes Joies » de Nantes a été annulée,
- notre assemblée générale et le repas organisé à cette occasion ont également été annulés.

En espérant, que d'ici 2021, la pandémie s'éloigne et que nous puissions revivre normalement et reprendre nos activités et projets pour chacun d'entre nous...

Encore merci de votre soutien pour Madagascar,

André BUCHOU,
Correspondant de l'APEM en Vendée

INFORMATIONS MUNICIPALES

COMMISSION ENFANCE JEUNESSE

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec le respect du protocole sanitaire et la mise en place d'une colonne de gel hydroalcoolique à l'entrée de l'école, ce qui permet aux enfants d'être autonomes.

L'heure d'arrivée à l'école est différente en fonction des niveaux, afin d'éviter au maximum les rassemblements, ainsi que les horaires des récréations.

Les locaux sont désinfectés tous les jours, de manière approfondie.

Les effectifs sont stables par rapport à l'année dernière : 142 enfants sont inscrits à l'école publique François-Elie Voisin.

De nouvelles installations agrémentent les cours de récréation. Pour les plus grands : des bancs colorés, pour se poser et discuter, des panneaux de basket pour se dépenser et jouer. Pour les petits : deux bacs à sable, avec des jeux, la structure toboggan remise aux normes et un tableau à la craie viennent diversifier les moments de récréation. Une bâche permet de couvrir les bacs à sable, dès que l'utilisation est terminée.

Concernant le restaurant scolaire, la société « Convivio » livre désormais les repas en liaison froide, depuis le 2 septembre. Un menu végétarien par semaine est toujours prévu, selon la loi Egalim en vigueur.

Deux services sont organisés. Les petites et moyennes sections de maternelles déjeunent dans une salle dédiée, qui n'accueille que 40 couverts, dès 12h15. Trois adultes s'occupent des enfants.

Dans la grande salle, deux services se succèdent, le premier à 12h15, le second à 12h45 et concernent les grandes sections de maternelles, ainsi que les élèves d'élémentaire. Un grand merci aux bénévoles, qui sont d'une aide précieuse pour l'encadrement de la pause méridienne !

L'accueil de loisirs « Les Aventur'Riez » a rouvert ses portes le 24 août. De nombreuses activités étaient au programme cet été, même si les sorties n'ont pu se dérouler comme d'habitude....



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le CMJ s'est réuni le 18 septembre dernier et a commencé à travailler sur le harcèlement scolaire.

Une visite de l'Hôtel du Département, à La Roche sur Yon, est prévue le mercredi 18 novembre prochain. Les dix membres actuels l'effectueront. Ils seront également accompagnés de cinq membres du précédent CMJ, qui n'avaient malheureusement pas pu effectuer cette visite, lors de leur mandat.

Les prochaines élections, pour constituer le nouveau Conseil Municipal des Jeunes, se dérouleront le lundi 7 décembre. Afin de sensibiliser les élèves de la classe de CM1, M. le Maire leur fera visiter la mairie, prochainement.

REPAS DU C.C.A.S.

Le **repas annuel du C.C.A.S.**, qui devait se dérouler à la salle Constant Guyon, fin octobre, est **ANNULÉ**, vu le contexte sanitaire actuel.

Ce n'est que partie remise,... pour l'année prochaine !

Prenez soin de vous !

DEJECTIONS CANINES

Devant la recrudescence des déjections canines sur les trottoirs de notre charmante commune, dans les chemins piétonniers,... un petit rappel s'impose.

Les déjections canines sont interdites sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts publics pour enfants et ce, par mesure d'hygiène publique.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une **contravention de 1^{ère} classe**.

Des distributeurs de sacs sont à votre disposition :

- à la passerelle, près de l'aire de jeux, au bord du Ligneron,
- dans l'impasse du cimetière,
- le long du restaurant scolaire.

Rien ne vous empêche non plus de sortir équipés de votre petit sac plastique : des poubelles sont régulièrement à votre disposition dans la commune.

Merci de votre collaboration.



BANQUE ALIMENTAIRE

COLLECTE ALIMENTAIRE 2020

SAMEDI 28 NOVEMBRE

DIMANCHE 29 NOVEMBRE

Supérette **COCCIMARKET** à
NOTRE DAME DE RIEZ



BRUITS DE VOISINAGE

L'utilisation par les particuliers, d'engins de bricolage ou de jardinage à moteur thermique, tels que les tondeuses à gazon, est réglementée par un arrêté préfectoral en date du 12 juin 1998, modifié par l'arrêté n°2013/MCP/06 du 12 juillet 2013 (article 19).

Leur utilisation n'est autorisée que :

- **du lundi au vendredi** (jours ouvrables)
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- **le samedi**
de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- **les dimanches et jours fériés**
de 10h à 12h.

En dehors de ces plages horaires, leur utilisation est interdite et passible de contraventions de 3^{ème} catégorie, d'un montant maximum de 450 €. Merci de bien vouloir respecter ceci afin d'éviter toute réclamation et conflit de voisinage.



CONFERENCE

CONFÉRENCE

Animée par Stéphane BLOQUAUX et Renaud HETIER

AMOUR
SEXE &
PIXELS

-18 RÉSERVÉ AUX ADULTES

LUNDI 9 NOVEMBRE 2020

20H À L'ICES 17 BD DES BELGES
LA ROCHE SUR YON
Organisée par l'Udaf de la Vendée

GRATUIT
SUR INSCRIPTION
PLACES LIMITÉES
02 51 44 37 02
www.udaf85.fr

RUBRIQUE
« services & formations »
/ « ateliers de la famille »



SI RESTRICTION SANITAIRE,
CONFÉRENCE DIFFUSÉE EN
VISIOCONFÉRENCE



Udaf
Vendée



CRÉATION: IMPRIMERIE YONNAISE - 85000 LA ROCHE SUR YON - 02 51 37 01 45

ANALYSE DES EAUX DE PUIITS



Analyse des eaux de puits



Le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée, service du Conseil Départemental, propose une **nouvelle période promotionnelle pour l'analyse des eaux de puits**.

Si vous consommez l'eau de puits, en assurer la qualité sanitaire est indispensable pour la sécurité de chacun. La présence de nitrates ou de bactéries dans votre eau est en effet nuisible à votre santé. L'analyse bactériologique et chimique de votre eau permettra de les détecter. Ayez le bon réflexe, un contrôle annuel pour vous et vos proches est nécessaire.

Du 19 octobre au 30 novembre 2020, L'ANALYSE COMPLETE SERA FACTUREE 64.99 € TTC au lieu de 87.85 € TTC (Frais de dossier inclus)

Vous pouvez apporter vos flacons soit :

- au laboratoire à La Roche-sur-Yon,
- mais également dans un point de collecte plus proche de chez vous dont la permanence sera assurée par un agent du laboratoire :

POINTS DE COLLECTE	DATES	HEURES
Mairie des Sables d'Olonne : Mairie annexe du quartier d'Olonne sur Mer	20 octobre 2020	11H30 à 13H00
Mairie des Herbiers	27 octobre 2020	11H30 à 13H00
Mairie de Luçon	02 novembre 2020	11H30 à 13H00
Mairie de Challans	03 novembre 2020	11H30 à 13H00
Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Le-Comte	09 novembre 2020	11H30 à 13H00
Communauté de Communes du Pays de Chantonnay	23 novembre 2020	11H30 à 13H00
Mairie de Montaigu	24 novembre 2020	11H30 à 13H00

Des kits de prélèvements sont à votre disposition dans les collectivités citées ci-dessus, ainsi qu'au laboratoire.

ATTENTION, le dépôt doit être effectué le jour du prélèvement

Renseignements : 02 28 85 79 79 ou labo@vendee.fr

Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée
Rond-point Georges Duval - CS 80802 - 85021 La Roche sur Yon
labo@vendee.fr - www.laboratoire.vendee.fr

OCTOBRE ROSE

Dire allô
contre le cancer
du sein



Dès 50 ans, tous les 2 ans, prendre rendez-vous chez un radiologue pour le dépistage du cancer du sein, c'est déjà agir.

Contre le cancer du sein, la prévention c'est tous les jours. Le dépistage, c'est tous les 2 ans.

SAVOIR C'EST POUVOIR AGIR

Retrouvez toutes les informations sur e-cancer.fr



J'AGIS POUR MA SANTÉ

DÉPISTAGE
DESCANCERS
Centre de coordination
Pays de la Loire

Le dépistage des cancers du sein. Parlons-en !

Le cancer du sein est le premier cancer féminin avec 58 459 nouveaux cas en France et 12 146 décès estimés en 2018. *

Au cours de sa vie, 1 femme sur 8 sera confrontée au cancer du sein.

Les bénéfices du dépistage : il permet d'identifier au plus tôt un cancer pour le traiter à un stade précoce et de favoriser les chances de guérison. Plus la maladie est détectée tôt, plus le traitement est simple et efficace. La guérison est obtenue dans 90 % des cas quand le cancer est inférieur à 1 cm et que les ganglions ne sont pas touchés.

Dans certains cas, le dépistage peut même permettre d'éviter un cancer grâce au repérage et au traitement d'une lésion précancéreuse.

La mammographie est l'examen de référence. Elle peut être complétée dans certains cas par un autre examen (échographie...). Dans le cadre du dépistage organisé, une deuxième lecture des mammographies normales est systématique.

Quels examens et à quel âge ?

- Dès 25 ans** : Un examen clinique de vos seins (observation et palpation) par un professionnel de santé est recommandé tous les ans dès l'âge de 25 ans.
- Entre 50 et 74 ans** : Si vous avez entre 50 et 74 ans et que vous ne présentez ni symptôme, ni niveau de risque élevé ou très élevé, un dépistage est recommandé tous les deux ans.
- Après 74 ans** : Après 74 ans, la question du dépistage du cancer du sein doit être examinée au cas par cas avec votre médecin.

Visuel disponible sur le site cancersdusein.e-cancer.fr

*Source : Institut National du Cancer

Pour en savoir plus sur le cancer du sein, rendez-vous sur le site de l'INCa.

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES



MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr



Parcours de la 2^{ème} Chance

Vous avez entre 18 et 30 ans



Construisez pas à pas votre projet professionnel

- Vous bénéficiez d'une formation à temps plein de janvier à juin.
- Vous avancez à votre rythme et selon votre niveau dans des ateliers individualisés avec des remises à niveau (français, mathématiques, culture générale et compétences numériques), de la culture professionnelle et techniques de recherche d'emploi, des temps d'immersion en entreprises.
- Vous validez ainsi au fur et à mesure chaque connaissance acquise et construisez l'attestation de compétences qui vous sera délivrée.
- Vous alternez systématiquement des périodes en formation et en entreprises à travers des stages pour découvrir des secteurs d'activité afin d'acquérir de l'expérience professionnelle et, surtout, trouver le métier qui vous va !
- Vous serez accompagné d'un parrain ou d'une marraine pour faire le lien avec le monde de l'entreprise et pour vous aider dans votre projet.

- La Certification professionnelle : CléA
- Le diplôme de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Les +

- Le permis de conduire



Les conditions d'éligibilité

- Vous avez entre 18 et 30 ans
- Vous avez quitté depuis plus de 6 mois une formation ou vous êtes en rupture professionnelle
- Vous êtes inscrit comme demandeur d'emploi
- Vous résidez en Vendée



@P2CVendee

Inscriptions de septembre à novembre et renseignements auprès de la MDEDE de Vendée

N° Vert 0800 850 865

APPÊL GRATUIT DEPUIS LA POSTE (PMS) www.emploi.vendee.fr

NOUVEAU A NOTRE DAME DE RIEZ

SOLUTION BRICOLAGE

multi-travaux à domicile
Conseils et Services

06 14 65 22 49

solutionbricolage85@gmail.com



DÉPAN'INFORMATIQUE

Mickaël POTÉREAU
depan.informatique85@gmail.com
07 86 18 83 33

- Service à domicile PC et Internet
- Nettoyage PC
- Installation logiciels
- Maintenance
- Récupération de données
- Diagnostic et réparation de votre matériel

PAIEMENT CHÈQUE CÉSU

Améliore votre habitat



côté maison

- Peinture - décoration
- Pose parquet et lambris
- Montage meuble
- Aménagement de placard
- Electricité - plomberie
- Serrurerie



côté jardin

- Entretien pelouse
- Débroussaillage
- Nettoyage haute-pression

Tony Pasquereau
8 impasse des lilas
85270 Notre Dame de Riez

ANTHONY FOUQUET

Plâtrier - Plaquiste

06 64 06 04 53
anthony.fouq@gmail.com
85270 NOTRE DAME DE RIEZ

NEUF & RÉNOVATION
Jointoiement / Isolation
Conseil

INSCRIPTION VOLONTAIRE AU SYSTÈME DE TELE-ALERTE

La municipalité de Notre Dame de Riez s'est dotée d'un nouveau système d'appels automatisé, destiné à alerter dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population de la commune, en cas de situation de crise majeure (inondations, tempêtes, accidents industriels, incident sanitaire ou autres catastrophes).

Le formulaire d'inscription est accessible sur le lien suivant :

<https://www.inscription-volontaire.com/notre-dame-de-riez/>.

Vous le trouverez également sur le site internet de la commune, ainsi que sur la page Facebook.

Si vous paraissez dans l'annuaire téléphonique, en principe, vous êtes inscrits automatiquement sur le site de télé-alerte. Pour le vérifier, n'hésitez pas à envoyer un courriel à l'adresse suivante : m.brochet@notredamederiez.fr. Sinon, la démarche d'inscription sera à effectuer.

N'hésitez pas à communiquer votre numéro de téléphone portable, afin d'être joignable rapidement.

Cette démarche peut également être effectuée par les personnes qui ne résident pas dans la commune, mais qui y travaillent.

Ensuite, pour valider définitivement votre inscription, vous recevrez un appel téléphonique de la mairie, qui vous permettra de confirmer votre inscription à la télé-alerte.

Enfin, un test sera organisé dans les prochaines semaines, afin d'expérimenter la procédure : vous recevrez ainsi un SMS, intitulé « TEST TELE-ALERTE NOTRE DAME DE RIEZ ».

Page suivante, pour les personnes qui ne possèdent pas de liaison internet, vous trouverez un formulaire papier, que vous pourrez remplir et déposer en mairie.

Notre Dame de Riez

Accueil S'inscrire aux alertes Modifier votre inscription

Notre-Dame-de-Riez
Inscrivez-vous
au système
d'alerte à la
population

Mairie de Notre-Dame-de-Riez
Présentation du service d'alerte à la population

La Mairie de Notre-Dame-de-Riez s'est dotée d'un système d'appels automatisé, destiné à alerter dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population de la commune, en cas de situation de crise (inondations, tempêtes, accidents industriels, incident sanitaire ou autres catastrophes).
Ce nouveau service est gratuit pour les personnes inscrites.

Vous avez été inscrit automatiquement si vous habitez à Notre-Dame-de-Riez et que vous êtes présent dans l'annuaire public universel.

Vous êtes absent de l'annuaire public universel ou vous travaillez à Notre-Dame-de-Riez sans y résider, et vous souhaitez être alerté ?
Dans ce cas, cliquez sur le bouton "S'inscrire aux alertes" plus bas et remplissez le formulaire pour chaque adulte du foyer ou de l'entreprise, de manière individuelle, afin qu'il puisse être contacté personnellement.

En cas d'alerte, la Mairie de Notre-Dame-de-Riez adressera un message (téléphone, SMS ou courriel) aux personnes figurant sur son fichier.

Si vous fournissez votre adresse de courriel et un mot de passe lors de votre inscription, vous pourrez modifier les informations qui vous concernent ou vous désinscrire.

S'inscrire aux alertes

Mairie de Notre-Dame-de-Riez - 2 rue du Lignerons - 85270 Notre-Dame-de-Riez
Mentions légales | Site web de la mairie

Copyright © cii télécom 1990-2020



Accueil

S'inscrire aux alertes

Modifier votre inscription

Notre-Dame-de-Riez
Inscrivez-vous
au système
d'alerte à la
population



Mairie de Notre-Dame-de-Riez
Inscription au système d'alerte à la population

Pour pouvoir modifier/supprimer vos informations ultérieurement, renseignez les champs suivants :

Courriel ?

Mot de passe ?

Votre situation :

Civilité ▼

Nom *

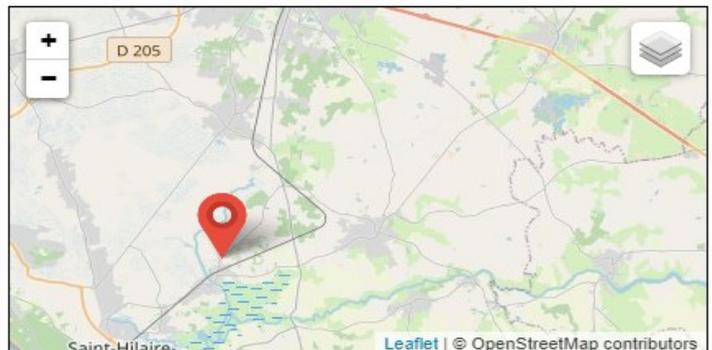
Prénom *

Adresse concernée par les alertes :

Code postal ▼ *

Ville *

Adresse ? ?



Lat. 46.753871275 ? Long. -1.902520803 ?

Informations pour vous contacter en cas d'alerte :

Vous pouvez inscrire plusieurs n° de téléphone ou de mobile en cliquant sur les icônes +

Pour les alertes par téléphone

? +

Le n° 0251551415 va vous appeler en fin d'inscription pour valider votre numéro. ?

Pour les alertes via d'autres médias :

Alertes par SMS : ? +

Alertes par courriel : ? +

Durée de l'inscription :

S'inscrire de façon Permanente Temporaire ?

Les champs avec * sont obligatoires.

Valider Effacer